

Département de la Loire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200263-20230919-2023190903-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2023

**COMMUNE DE  
BRIENNON**

-----

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX  
ET LA QUALITÉ DU SERVICE  
PUBLIC D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF**

***Année 2022***

# I. Caractérisation technique du service

## A- Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau communal pour la station d'épuration de Maltaverne et est déléguée à VEOLIA pour la station d'épuration intercommunale, située sur le territoire de la commune de Pouilly-sous-Charlieu.

Nom de la collectivité : Mairie de BRIENNON – 16 rue de la Libération – 42720 BRIENNON

Compétences liées au service : collecte, transport, dépollution.

Territoire desservi : secteur du Bourg et de Maltaverne.

## B- Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie pour la station d'épuration de Maltaverne et l'exploitation est déléguée à VEOLIA pour la station d'épuration intercommunale.

## C- Estimation de la population desservie

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Évolution
Foyers desservis	569	562	-7

## D- Zonage d'assainissement

Le zonage d'assainissement a été mis à jour en septembre 2012 et soumis à enquête publique en 2017, lors de la révision du PLU, tout comme le schéma d'assainissement réalisé en juillet 2013.

## E- Réseaux de collecte

Le réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est constitué au 31/12/2022 de :

- 1,6 km de réseaux à Maltaverne, entièrement en séparatif,
- 7 km de réseaux au Bourg, dont 5,25 km en unitaire et 1,75 en séparatif.

Il y a cinq déversoirs d'orage au Bourg (parking rue des Écoles, rue du Canal, 2 au Port, et rue St Éloi) et un poste de relevage.

## F- Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère la station d'épuration (STEP) du secteur de Maltaverne uniquement.

STEP	Maltaverne		
Type de traitement	Lit planté de roseaux	Capacité de la STEP en EH	250
Mise en service	2006	Nombre d'EH raccordés	131
Prescriptions de rejet		Concentration (mg/L) au 23/05/2022	
	DBO <sub>5</sub>	<3	
	DCO	54	
	MES	21	
	NTK	7,5	
	NH <sub>4</sub>	6,96	
	Pt	7,6	

EH = équivalent-habitant

STEP	<b>Intercommunale</b>		
Type de traitement	Boues activées	Capacité de la STEP en EH	4 400
Mise en service	2022	Nombre d'EH raccordés	3 406
Prescriptions de rejet		Concentration (mg/L) au 08/06/2022	
MES		38	
DCO		121	
DBO <sub>5</sub>		38	
NH <sub>4</sub>		10,8	
NTK		15,4	
NO <sub>2</sub>		0	
NO <sub>3</sub>		0,2	
NGL		15,6	
Pt		1,9	

EH = équivalent-habitant

## II. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### A- Modalités de tarification

Les tarifs applicables aux 1<sup>er</sup> janvier 2022 et 1<sup>er</sup> janvier 2023 sont les suivants :

		Au 01/01/2022	Au 01/01/2023
Participation assainissement collectif (PFAC)		1 550,00 €	1 650,00 €
Frais d'accès au service		Coût réel des travaux TTC fourniture et pose tabouret branchement	
Part fixe	0 à 40 m <sup>3</sup>	84,00 €	88,00 €
Part proportionnelle	à partir de 41 m <sup>3</sup>	2,10 € / m <sup>3</sup>	2,20 € / m <sup>3</sup>

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 09/12/2022 effective à compter du 01/01/2023 fixant les tarifs du service assainissement et le montant de la PAC
- Délibération du 16/03/2007 effective à compter du 16/03/2007 fixant la participation des propriétaires aux travaux de fourniture et pose tabouret de branchement

### B- Recettes d'exploitation

	En 2020	En 2021	En 2022
Facturation du service aux abonnés (part fixe et variable)	68 309 €	67 227 €	75 401 €
PFAC	8 770 €	2 960 €	0 €
Subventions exploitation	0	0	0
Primes pour épuration	0	0	0
Contribution exceptionnelle du budget général	0	0	0

### III. Financement des investissements

#### A- Montants financiers de la section d'investissement

Montant des travaux mandatés en 2022	438 165,29 €
Montant des subventions perçues en 2022	348 105,25 €
Montant des contributions du budget général pour ces travaux	0 €

#### B- Etat de la dette du service

Encours de la dette (montant restant dû) au 31/12/2022	417 936,14 €	
Montant remboursé dans l'exercice	Capital	18 485,16 €
	Intérêts	7 147,23 €

#### C- Amortissements

Pour l'année 2022, la dotation aux amortissements a été de 35 860 €.

#### D- Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Année	Montants prévisionnels (*)
Fin construction nouvelle station épuration boues activées Bourg	2023	1 234 574,42 €
Création réseau séparatif rue de la Croix des rameaux + pose collecteur EP	2024	80 500 €

(\*) hors études et maîtrise d'œuvre

Publié sur Internet le 26 septembre 2023